



Communiqué de Presse – 16 juillet 2008

Miss Luxembourg 2009 s'associe à la Croix-Rouge luxembourgeoise

La beauté, l'élégance, le charme ou encore la sympathie ne seront pas les seuls critères d'élection de la Miss Luxembourg 2009. L'heureuse gagnante du concours, dont la finale se déroulera le 6 décembre 2008 à l'Hotel Le Royal, devra également faire preuve de sensibilité humanitaire et sociale, vertu indispensable pour pouvoir prétendre au titre, puisque la nouvelle ambassadrice du Luxembourg sera également proclamée ambassadrice de la Croix-Rouge luxembourgeoise pendant l'année 2009.

Suite à l'association du Comité National Miss Luxembourg avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, la gagnante devra allier la beauté à des valeurs comme la générosité, la compassion, l'entraide et le bénévolat ; des valeurs qui s'inscrivent dans la mission fondamentale de la Croix-Rouge luxembourgeoise : « améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité ». Le Comité Miss Luxembourg adhère aux 7 principes fondamentaux du Mouvement International de la Croix-Rouge, lesquels devront être véhiculés par la Miss, à savoir l'Humanité, l'Impartialité, la Neutralité, l'Indépendance, le Volontariat, l'Unité et l'Universalité.

Le Grand-Duché de Luxembourg est aujourd'hui l'un des plus grands donateurs en faveur du Mouvement international de la Croix-Rouge et se situe parmi les 5 pays au monde qui respectent leurs engagements pris par l'Assemblée générale des Nations Unies relativement à l'aide au développement.

La future Miss Luxembourg représentera son pays et sa culture au quotidien ainsi que lors de prestations nationales et internationales comme le concours de Miss Monde ou encore de Miss Univers. Elle devra, par conséquent, véhiculer cette image valorisante et s'affirmer comme une combattante contre la vulnérabilité dans le monde.

Marc Crochet, membre du Comité de Direction de la Croix-Rouge luxembourgeoise, fera partie du jury pour désigner celle qui fera la meilleure ambassadrice de l'organisation selon des critères humanitaires.

En tant qu'ambassadrice de la Croix-Rouge, la future Miss Luxembourg sera investie dans divers projets sociaux, sanitaires et humanitaires et représentera la Croix-Rouge luxembourgeoise lors de ses principaux événements au Grand-Duché.

Les 7 principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Humanité: Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant - Rouge, sous son aspect national et international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité: Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité: Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique

Indépendance: Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette toujours d'agir selon les principes du Mouvement.

Volontariat: Chaque fois qu'un geste gratuit soulage une souffrance, c'est le triomphe de l'humanité sur la pauvreté, la maladie, la violence de l'homme ou des forces de la nature. Lorsque cet acte s'accomplit dans le cadre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sous toutes les latitudes, c'est un maillon d'une solidarité universelle.

Unité: Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité: Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

CONTACTS PRESSE:

Croix-Rouge luxembourgeoise

Rachel Vieira - Communication & Développement des Ressources

+352 450202-42 – communication@croix-rouge.lu – www.croix-rouge.lu

Comité Miss Luxembourg

Muriel GILBERT – Présidente du Comité National

+ 352 691 333 101 – info@missluxembourg.lu – www.missluxembourg.lu